

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**du mardi 20 mars 2018**

Le 20 mars 2018, à 18 heures, dans la salle 104 de la Maison de la Vie Associative, 122bis rue du Barbâtre à Reims, les adhérents de l'association JALMALV-Marne se sont réunis afin de tenir leur Assemblée Générale ordinaire 2018. Sur 88 adhérents, 42 étaient présents ou représentés, comme en attestent les feuilles de présence.

### **RAPPORT MORAL 2017**

par Françoise Fandre, Présidente

C'est avec plaisir que j'ouvre la XXI<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'association JALMALV-MARNE. Avec plaisir, car votre présence confirme l'intérêt et le soutien que vous nous portez depuis plus de 20 ans.

Je remercie particulièrement M. le Pr François BLANCHARD, Mme Monique DORGUEILLE, vice-présidente du Conseil Départemental de la Marne, M. Bernard LANDUREAU, adjoint au maire de Reims délégué aux solidarités, aux liens intergénérationnels et aux seniors, représentant M. le Maire de Reims, Mme Karine LARDEAUX représentant RéGÉCAP, Mme Véronique FOUCHÉ NOIZET, directeur de Pôle du CH de Châlons-en-Champagne, M. Sébastien MICHEL, directeur de KORIAN, M. Gilles PRILOLET, président de l'Office des Seniors de Châlons-en-Champagne.

Voilà presque deux ans que je suis présidente et je remercie tous les membres de m'aider à faire de JALMALV-MARNE cette association de plus en plus reconnue dans le domaine de l'accompagnement et de la fin de vie dans le département de la Marne.

Je vais vous présenter le rapport moral, c'est-à-dire l'état de santé de l'association JALMALV sur la Marne.

Pour cela je vais répondre à ces quelques questions :

- Est-ce que JALMALV a sa place dans notre société contemporaine ?
- Est-ce que la parole de JALMALV a du poids auprès de nos partenaires ?
- Quel est le climat de travail au sein de notre association ?
- Est-ce que les finances de l'association sont équilibrées ?
- Est-ce que nos projets mobilisent le mouvement ?

#### **1 – Est-ce que JALMALV a sa place dans notre société contemporaine ?**

Cette année est une fois de plus très importante car marquée dès son début par des « Etats généraux de la bioéthique », sous l'égide de Jean-François Delfraissy, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

La loi du 2 février 2016, dite loi Claeys-Leonetti, n'a pas encore eu le temps de prendre pleinement effet et d'être évaluée qu'on parle déjà de la « revisiter ». Nous pourrions regretter une telle accélération dans cette matière qui nécessite prudence et circonspection. Les bien-portants, touchés par des situations dramatiques très médiatisées, réclament des évolutions sans en mesurer toutes les incidences. Mais prenons plutôt cette énième refonte de la loi comme une opportunité : en effet, une soixantaine de débats et ateliers citoyens vont être organisés dans toute la France. D'ici fin avril nous pourrions avec le partenariat de la SFAP et, sur notre département de la Marne, de RéGÉCAP, aller à la rencontre des nouveaux députés qui sont très demandeurs d'informations dans ce domaine. Ces rencontres ont déjà débuté et rencontrent un vif succès auprès de nos élus.

Il nous incombe donc de faire connaître la loi actuellement en vigueur qui apporte déjà beaucoup de réponses aux besoins et interrogations des patients en fin de vie, leur assurant la prise en charge la plus adaptée jusqu'au terme de leur existence.

## **2 – Est-ce que la parole de JALMALV a du poids auprès de nos partenaires ?**

Aujourd'hui le mouvement JALMALV est reconnu et écouté pour l'élaboration des politiques de santé en France :

- Avec la SFAP, nous défendons la place du bénévolat dans l'accompagnement de la fin de vie
- Dans le plan de soins palliatifs 2015-2018, nous avons pu nourrir le contenu de l'axe 1 « Informer le patient, lui permettre d'être au centre des décisions qui le concernent » : de multiples actions d'information ont été menées sur le département en 2017.
- Il faut également souligner la présence de « Représentants d'usagers » au sein des structures hospitalières. A ce titre, la nomination récente de Chantal Mennessier, membre de notre Conseil d'Administration, comme RU à la Polyclinique Courlancy est une preuve de notre intégration.

Tout ce travail en profondeur témoigne de l'ancrage du mouvement Jalmalv au sein du département. Enfin, la Fondation SNCF nous propose de nous aider par son mécénat de compétence.

## **3 – Quel est le climat de travail au sein de l'Association ?**

Actuellement le travail de l'association se fait dans un climat de sérénité et de confiance partagée.

Les bénévoles d'accompagnement peuvent trouver dans l'association tout l'appui dont ils ont besoin pour assurer la continuité et la qualité de leur action au sein des services. Les responsables de secteur sont à leur disposition et les groupes *écoute et partage* fonctionnent régulièrement.

Au sein du Conseil d'Administration, les missions sont clairement définies et assumées. Les débats sont très riches.

Il faudra trouver en urgence un secrétaire pour le Conseil d'Administration car Lydie Monceaux doit malheureusement quitter l'association en juin. S'il y a des postulants parmi vous, nous les accueillons avec plaisir !

Nous devons également faire appel à de nouvelles candidatures au Conseil d'Administration, car Albert Laurent, Nathalie Kirscher, Anne Coueilles et Daniel Sauvage ont souhaité être relayés après de nombreuses années de collaboration très riche. Nous les remercions infiniment pour leur engagement sans faille, depuis de très nombreuses années à nos côtés.

Les problématiques de notre association :

- le recrutement de nouveaux bénévoles est une vraie préoccupation. Bien qu'aujourd'hui huit nouveaux bénévoles soient actuellement en formation.
- nous devons également recruter des bénévoles de structure au CA et des bénévoles dont la mission serait d'informer les citoyens sur nos valeurs et notre mission (loi Claeys-Leonetti)
- c'est un vrai souci de les conserver actifs, durablement.
- nous devons développer la notion d'appartenance de nos bénévoles à leur association et à notre mouvement national : nous allons y travailler cette année.

## **4 – Est-ce que les finances de l'association sont équilibrées ?**

Le trésorier répondra en détail à cette question.

Je peux cependant dire que cette année nous commençons à utiliser nos réserves.

Nous avons de plus en plus de mal à trouver des subventions.

Cette recherche continue de nouveaux soutiens financiers est un vrai travail.

## **5 – Est-ce que nos projets mobilisent le mouvement ?**

Notre mouvement est plein de vie et d'initiatives qui témoignent de sa santé. Pour preuves :

- l'actualisation de notre page Facebook et du site internet a permis d'élargir notre impact. Les demandes d'adhésion et les candidatures à l'accompagnement nous arrivent principalement par ces canaux.

- la création du premier bulletin de liaison qui rencontre un vif succès.

Deux projets nous mobilisent actuellement :

- L'organisation, cet automne, de trois représentations théâtrales, en trois endroits différents du département, avec pour but de nous aider à réfléchir sur les conditions de fin de vie. Sous le titre « Moi j'anticipe les conditions de ma fin de vie », il s'agit d'un spectacle composé de scénettes pleines d'humour, accompagnés à la harpe.

De nombreuses réunions d'information sont également prévues en maison de retraite.

- Et pour adoucir les conditions de fin de vie des malades accompagnés, nous avons ce magnifique projet d'apporter de la musique classique dans les services où les bénévoles sont présents. Ceci pour un double objectif : le plaisir immédiat des patients du service et éventuellement des soignants, mais aussi pour une meilleure connaissance et reconnaissance de JALMALV par les équipes soignantes et les institutions.

### **Pour conclure, notre mouvement a-t-il un avenir ?**

Dans notre société traversée par des interrogations de toute nature, JALMALV incarne une démarche éthique où le respect de la fin de vie et la solidarité sont affirmés comme des valeurs premières, de valeurs à promouvoir car elles peuvent être en danger à chaque instant.

Oui, JALMALV a un avenir, celui de défendre la dignité humaine confrontée aux avancées techniques. Le Pr René Schaerer nous le rappelait dans les derniers mots d'un article publié en 1999 par la Revue du Praticien sous le titre *Ethique et fin de vie* :

« La mort demeure une question. Et la vie qui s'achève est celle d'une personne que nous ne pourrions jamais mettre dans un algorithme décisionnel. »

Sur invitation de la Présidente, M. Bernard LANDUREAU commente le Rapport d'activité, précisant qu'il est lui-même intervenu au sein de Jalmalv en tant que psychologue. La Ville se félicite de l'existence de cette association de bénévoles, qui répond à un besoin important de la population. Il assure aussi l'association de son soutien personnel et de celui de la Ville de Reims.

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017**

### **1 - FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 20 mars 2017.

Une Assemblée Générale extraordinaire a eu lieu afin de changer le nom de l'association JALMALV SPAM. Elle est devenue JALMALV-MARNE avec une majorité de voix.

Nous avons coopté des nouveaux membres au Conseil d'Administration : Chantal Mennessier, coordinatrice des bénévoles sur Reims et Ghislaine Régnier-Vigouroux.

Astrid de Moustier nous a quittés.

Au cours de cette dernière année, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois. De nombreux échanges par téléphone, courriel ou rencontres informelles ont permis d'échanger et de travailler tout au long de l'année avec les membres du bureau notamment avec la vice-présidente, Véronique Debouzy.

Le 31 décembre, notre association JALMALV-MARNE comptait 78 Adhérents (19 hommes et 59 femmes).

### **2- ACCOMPAGNEMENTS**

Au 31 décembre 2017, l'association comptait 23 bénévoles. En effet, 3 ont suspendu leurs accompagnements : pour maladie, conjoint malade ou besoin de pause.

Nous déplorons aussi la démission de 2 bénévoles sur Châlons-en-Champagne.

En 2017 sur six bénévoles ayant terminé la formation initiale, seuls quatre ont démarré leurs

accompagnements. Fin 2017, huit nouveaux bénévoles entrants commencent leur formation et accompagneront fin juin 2018. Au total, sur Reims et Châlons-en-Champagne, 839 personnes ont été accompagnées.

Aucune nouvelle convention n'a été signée, ceci en raison du manque de bénévoles et de leur nombre fluctuant.

Nous constatons un nombre insuffisant d'accompagnants sur le sud de la Marne (malgré les 3 entrants).

Ceci explique toujours le choix de densifier les équipes existantes afin de pouvoir créer un vrai partage des accompagnements avec les soignants (ce qui est très souvent le cas) et répond à une demande de la Fédération Jalmalv.

Les accompagnements sont réguliers.

### **Sur Reims :**

En 2017, 13 bénévoles ont accompagné 611 personnes.

Ces bénévoles sont répartis comme suit :

- 3 en Soins palliatifs à l'Hôpital Sébastopol
- 3 à la Polyclinique des Bleuets
- 3 au 2<sup>ème</sup> étage de la Polyclinique Courlancy
- 3 au 4<sup>ème</sup> étage de la Polyclinique Courlancy
- 1 à l'EHPAD Marguerite Rousselet.

A noter que l'accompagnement aux Bleuets est rendu difficile par la restructuration du groupe avec des changements de personnel soignant très fréquents.

Notre participation au Forum des Associations nous a permis de recruter quelques nouveaux bénévoles, actuellement en formation.

Nous avons aussi tenu un stand d'information au CHR de Reims, le 30 mars.

Les groupes de Parole mensuels, animés par le psychologue, Nicolas Schmitt, sont bien suivis par les différents bénévoles. Les absences y sont occasionnelles.

La cohésion du groupe, bonne au demeurant, est renforcée par des moments conviviaux comme le repas de fin d'année et celui précédant les vacances d'été.

La communication y est aussi très constructive.

### **Dans le secteur sud de la Marne :**

A Châlons-en-Champagne, au centre hospitalier, nous avons enregistré l'arrivée d'une nouvelle bénévole et le départ de deux de nos anciennes bénévoles.

Les accompagnements se font en lien ponctuel avec l'équipe mobile de soins palliatif mais le plus souvent à la demande des soignants.

Deux autres bénévoles interviennent respectivement à la polyclinique Priolet Courlancy et à l'EHPAD Sarrail.

Dans le secteur Epernay-Ay, 2 bénévoles interviennent : l'un à Epernay dans l'établissement de soins de suite et réadaptation de Ste-Marthe, l'autre à Ay au sein de l'EPHAD Jean Collery.

Dans le secteur de Vitry-le-François, une bénévole accompagne à l'EHPAD L'Arc-en-Ciel.

Dans le secteur de Sainte-Menehould, et Vienne-le-Château, trois bénévoles se partagent entre le service de médecine, lits identifiés soins palliatifs, en soins de suite et réadaptation et la maison de retraite La Clef des Champs.

Dans le sud de la Marne, nos 12 bénévoles ont accompagné en 2017 :

- 2 personnes à domicile
- 49 personnes en lits identifiés soins palliatifs et
- 177 personnes en EHPAD, et USLD

Au final, 228 personnes ont été accompagnées, ce qui représente un total de 1 836 visites individuelles.

Lors des bilans annuels effectués sur place, notre action a été saluée par les responsables rencontrés, regrettant notre faible effectif.

### **3 - FORMATION**

#### **31 - Formation initiale**

En 2016, six bénévoles ont terminé la formation, quatre sont aujourd'hui en activité.

Comme les précédentes années, la formation a été assurée par des professionnels sympathisants de JALMALV. Les interventions sont de grande qualité et nous remercions ces intervenants, tous entièrement bénévoles, pour leur disponibilité.

Les journées de formation ont permis d'aborder les thèmes suivants : présentation de l'histoire, l'éthique et la législation des Soins Palliatifs, présentation de JALMALV et de la FÉDÉRATION, l'engagement bénévole, la relation d'aide et l'écoute, la souffrance globale (physique, morale, sociale et spirituelle), les étapes du mourir, le deuil, la maladie d'Alzheimer et la communication non verbale avec les personnes en perte d'autonomie psychique, la prise en charge des familles, les relations bénévoles soignants, les bonnes pratiques dans l'accompagnement et la loi Claeys Léonetti.

Ces modules de formation permettent aux futurs bénévoles d'acquérir certaines bases théoriques et de cheminer dans leur démarche : c'est un temps riche de questionnements et d'échanges.

Un membre du Conseil d'Administration est présent à chaque journée de formation.

Nous avons mis en place un « tutorat » de manière à coacher les bénévoles débutants par des bénévoles plus confirmés. Ce tutorat permet de transmettre aux nouveaux bénévoles un *savoir-être* et un *savoir-faire*, tant avec les patients qu'avec les soignants.

#### **32 - Formation continue**

Il a été proposé aux anciens bénévoles de participer aux modules de formation initiale selon leurs besoins. Cette formule rencontre un vif succès. Ceci leur permet de faire des mises à jour et de se questionner par rapport à leur expérience.

Les bénévoles ont également bien participé aux différentes réunions d'éthique organisées par le CHU et sont présents régulièrement aux rencontres régulières du GRECS (groupe de recherche clinique et de soins) organisées par l'ERECA.

Ils ont également participé aux rencontres DIP (droits et informations du patient) organisées par le CHU de Reims, ainsi qu'à celles du CISS à Châlons-en-Champagne.

Certaines formations spécifiques sont organisées par la FÉDÉRATION JALMALV à Paris pour les responsables des associations : place et rôle des associations dans l'information sur les Directives anticipées, comment faire connaître et passer le message JALMALV, la formation des bénévoles, la coordination des bénévoles. Cette année certains bénévoles ont bénéficié d'une journée de formation à la CNAM TS sur l'accompagnement à domicile et les demandes de subvention.

Deux personnes ont participé au congrès national Jalmalv à Lyon du 17, 18 et 19 mars 2017 sur le thème : « Jalmalv dans la Société, pour plus de solidarité ».

#### **33 - Groupe Ecoute et Partage**

Les groupes de parole, de soutien et de formation, pour les accompagnants bénévoles permettent à ceux-ci d'échanger sur leur vécu, leur questionnement, d'analyser la pratique, d'exprimer leurs émotions, etc...

Ils sont importants et essentiels. Les accompagnants sont régulièrement présents.

A Châlons-en-Champagne, le groupe est animé par Virginie JERDELET et se réunit toutes les 6 semaines.

A Reims, il est animé par Nicolas SCHMITT et se réunit une fois par mois.

## 34 - Réunion annuelle des bénévoles

Au cours de cette réunion (début février), ont été évoqués des situations extrêmement difficiles où certains bénévoles ont pris conscience des limites de l'accompagnement. C'est une réunion très riche où seuls les bénévoles actifs sont présents. Nicolas SCHMITT est intervenu sur la notion du "TEMPS".

## 4 - CONFÉRENCE PUBLIQUE

Une grande partie de notre activité a été consacrée à la préparation de la conférence de Marie de Hennezel, qui s'est tenue le 5 avril à la Maison diocésaine Saint-Sixte.

350 personnes étaient présentes et ont écouté Marie de Hennezel, psychologue clinicienne et écrivain, sur le thème « MOURIR DANS NOTRE SOCIÉTÉ DU XXI<sup>ème</sup> SIÈCLE ».

Après avoir rappelé son engagement dans les soins palliatifs depuis une trentaine d'années, Marie de Hennezel a insisté sur la nécessité de réintégrer la mort dans nos vies. Il y a une perte des rites qui apaisent, comme prendre le temps de se dire « au revoir », de déposer dans le cœur des proches des paroles, des gestes qui ont du sens et qui aident ensuite à faire le deuil. Elle a rappelé l'importance de faire le travail du trépas : « Tenter de se mettre complètement au monde avant de disparaître ». Sommes-nous dans une société qui reste solidaire de ceux qui souffrent ou est-ce que nous entrons dans une société qui contribue à occulter la fin de vie ?

Cette rencontre a été suivie d'une séance de dédicaces, la librairie La Procure ayant accepté de tenir un stand présentant ses ouvrages à la vente.

Nous avons eu la chance de partager un moment d'intimité fort sympathique après la conférence.

Grâce à la participation de tous les membres de l'association JALMALV-MARNE cette conférence fut un réel succès et je remercie encore nos partenaires fidèles qui nous ont permis de réaliser cette belle soirée : la Mairie de Reims, l'AG2R, le Conseil Départemental de la Marne, les maisons de champagne et la presse locale : France Bleue, RCF, l'Union, Regard +, l'Hebdo du vendredi et les nombreux annonceurs via les réseaux sociaux. Grâce à cet évènement, beaucoup de personnes se sont adressées à nous : aujourd'hui 8 bénévoles sont en formation (nous avons reçu une vingtaine de candidatures).

## 5 - ACTIONS DE SENSIBILISATION

Afin de mener à bien sa mission d'information et de sensibilisation du public aux questions posées par la fin de vie, Jalmalv-Marne répond aux demandes émanant de divers partenaires, organismes, associations.

### **Dans le secteur Marne Sud :**

- Présentation de l'association en réunion des cadres infirmiers au Centre Hospitalier de Châlons-en-Champagne ;

-Présence, à la fois **en écoute** des visiteurs et **en diffusion d'informations** sur notre association ainsi que sur la Loi Léonetti, d'une part dans le cadre d' « Octobre rose », qui est un mois entièrement dédié à la lutte contre le cancer du sein ; et d'autre part lors du Forum des associations organisé à Châlons-en-Champagne ;

- Participation à la journée ACTIONS CROISÉES (association renforçant les liens entre les différents acteurs impliqués en cancérologie)

- Présentation de la Loi CLAYS LEONETTI avec Mme le Dr Elisabeth QUIGNARD

- Châlons-en-Champagne, dans la salle du Conseil Départemental : 50 personnes présentes

- Epernay, à la Maison Ste-Marthe : 20 personnes présentes.

- Présentation de JALMALV dans les ÉCOLES

-Intervention/formation auprès assistante en soins gériatrique à Châlons (Jalmalv et ses missions).

## **A Reims :**

- Participation à l'Assemblée Générale de RéGéCAP
- Tenue d'un stand à la Polyclinique COURLANCY sur les DA et la personne de confiance avec Marie-Edwige BECHU
- Présentation de Jalmalv-Marne et du bénévolat d'accompagnement à l'IFAS ( Ecole des Infirmières et Aides Soignantes)
- Tenue d'un stand au FORUM DES ASSOCIATIONS
- JOURNEE DE SENSIBILISATION à la Polyclinique COURLANCY sur la Loi CLAYS LEONETTI et le mouvement JALMALV avec le Dr Christiane POURNY

## **6 - PARTENARIAT**

En tant que représentant des usagers, nous siégeons à la Commissions des Usagers (ancienne CRUQ PC) à la Polyclinique Courlancy (Reims ) à Sainte Marthe à Epernay et au Centre hospitalier de Ste-Menehould.

## **7 - COMMUNICATION**

A l'occasion de la venue de Marie de Hennezel, nous avons réfléchi sur l'actualité de nos différents supports de communication. Nous avons ainsi refait nos déroulants, nos affiches. Nous avons contribué à différents articles de presse, animé des émissions de radio (France bleue, RCF). Nous remercions Gilles Debar en particulier pour tout ce travail ainsi que toutes les personnes ayant donné leur voix ou leurs écrits à notre presse locale.

Nous avons créé un groupe de communication formé de V. Debouzy, C. Pourny, S. Leboeuf, G. Debar, G. Regnier Vigouroux et F. Fandre afin de réaliser le premier bulletin de liaison : un résumé vivant de l'activité de l'association sur une année, document que nous avons envoyé avec nos vœux à tous nos adhérents, partenaires y compris mairies, services médicaux ou hospitaliers où nos bénévoles interviennent. Beaucoup de travail rédactionnel a ainsi été réalisé sur la conférence de Marie de Hennezel et les différentes conférences publiques, le congrès national Jalmalv de Lyon. Merci encore à tous ceux qui ont réalisé ce beau travail d'équipe.

Nous espérons ainsi faire vivre Jalmalv Marne sur tout le département.

## **8 - PROJETS 2018**

### **Au niveau national :**

En 2018, la SFAP veut faire des Soins Palliatifs une grande cause nationale. En effet 80% des personnes malades n'y ont pas accès. De plus des débats vont avoir lieu autour de l'euthanasie.

Nous allons donc aller rencontrer nos élus pour les rallier à notre cause (accompagnement des malades, développement des soins palliatifs...)

Le Congrès national Jalmalv sur l'Accompagnement à domicile a eu lieu ce week-end à Antibes, ville dont le maire est Jean Léonetti.

### **Au niveau départemental :**

Nous voulons encore adoucir les conditions de fin de vie en proposant de la musique classique dans les services de soins.

### **Sensibilisation du Public :**

- Continuer à faire connaître l'association Jalmalv, nous organiserons une marche avec les conjoints ouverte à tous en juin ;
- Participation à une soirée Kabaret organisée par le Rotary au profit de l'association ;
- Présentation à Reims et Châlons-en-Champagne d'une pièce de théâtre sur le thème des Directives

anticipées et de la personne de confiance par la Compagnie des Trois Sœurs. La pièce est composée de plusieurs tableaux non sans humour, avec un accompagnement à la harpe. Le spectacle sera suivi d'un débat animé par un médecin.

**Formation :**

- Formation initiale de novembre 2017 à juin 2018
- Formation sur l'ECOUTE et à la COMMUNICATION NON VERBALE (en mars/avril et octobre/novembre)
- Plusieurs journées de SENSIBILISATION (à Reims, Epernay, Vitry-le-François, Ste-Menehould)

**Partenariat :**

Nous continuons notre partenariat avec RÉGÉCAP, notamment pour les rencontres avec les élus. Nous sommes en train de créer un vrai partenariat avec les maisons de retraite KORIAN et ORPEA en organisant des interventions sur les Directives anticipées et la personne de confiance.

**Communication :**

La Fondation SNCF nous propose un projet de Mécénat de Partage d'expertise de compétence sur les sujets suivants : Comment parler de Jalmalv ? Comment recruter des bénévoles ?

Nous remercions Sophie Bortzmeyer de son implication pour la réussite de ce projet.

**Les rapports moral et d'activité 2017 sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

## **RAPPORT FINANCIER 2017**

Patrick Lesaffre, Trésorier, étant absent a demandé à Gilles Debar de présenter les comptes dont les tableaux sont en annexe.

Les charges de l'exercice 2017 s'élèvent à 14 538 €, les produits à 10 834 €.

Le résultat déficitaire de 3 704 € est notamment dû aux frais liés à la conférence de Marie de Hennezel.

Le montant total du bilan s'élève à 11 815 € au 31 décembre 2017. Après affectation du résultat, nos fonds propres ne s'élèveront plus qu'à 11 409 €, ce qui représente presque une année de fonctionnement.

**Après avoir pris connaissance du rapport financier établi par le Trésorier, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'Association. Elle donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration et procède à l'affectation du résultat de 3 704 € en diminution des fonds propres.**

**A l'unanimité, l'Assemblée Générale fixe le montant des cotisations des adhérents « personne physique » à 30 € et des adhérents « personne morale » à 60 €.**

## **ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Selon l'Article 9 des statuts, l'association est administrée par un Conseil d'Administration comprenant entre 10 et 16 membres. Ces membres sont élus, pour 4 ans, par l'Assemblée Générale. Le renouvellement partiel du Conseil d'Administration a lieu tous les 2 ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Les membres sortants se représentant sont : Gilles DEBAR, Véronique DEBOUZY et Patrick LESAFFRE.

Les membres cooptés par le Conseil d'Administration dont le mandat est soumis au vote de l'Assemblée sont : Françoise HERBIN, Chantal MENNESSIER, et Ghislaine REGNIER VIGOUROUX.



Un membre se présente : Geneviève DELAHAUT.

A la demande d'un membre présent de l'association, les votes sont émis à bulletins secrets.

A l'issue du dépouillement des 42 bulletins de vote, **les sept membres se présentant sont élus à l'unanimité pour 4 ans au Conseil d'Administration.**

Avant de clôturer la séance, Chantal POURNY présente les points essentiels du **Congrès national Jalmalv** qui s'est tenu à Antibes-Juan-les-Pins les 16/17/18 mars dernier sur le thème de l'Accompagnement à domicile.

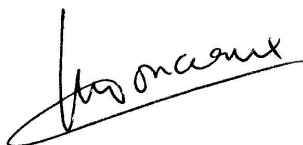
Elle a notamment détaillé la passionnante intervention de Jean Léonetti, au double titre de maire de la ville accueillante et co-auteur de la dernière loi sur les droits des personnes en fin de vie.

Cette présentation a donné lieu à des échanges très riches avec les personnalités invitées et les membres de l'association.

La séance est levée à 20 heures pour laisser place au verre de l'amitié.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et la Secrétaire.

Lydie MONCEAUX  
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lydie Monceaux', written in a cursive style.

Françoise FANDRE  
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Fandre', written in a cursive style.